



Relais Petite Enfance

Un service pour les parents ou futurs parents pour :

- › Vous informer sur les différents modes de garde (individuel et collectif) tels que Assistantes maternelles, multi-accueil, micro crèche, Maison d'Assistantes Maternelles...
- › Obtenir une liste d'assistantes maternelles agréées
- › Vous accompagner dans vos choix en fonction de vos besoins, de vos valeurs et de vos souhaits

Un lieu d'information et d'accompagnement pour :

- › Vous informer sur les démarches administratives en cas d'emploi d'une Assistante maternelle (contrat de travail, aide financière, déclaration Pajemploi, convention collective, ...)
- › Echanger sur l'accueil de votre enfant et vous soutenir dans votre rôle de parents

Un service pour les Assistant(e)s Maternel(le)s :

Un Lieu d'information pour :

- › Vous renseigner sur votre statut (droit, devoirs, salaires, congés payés, formation...), le métier d'assistant maternel, la procédure d'agrément, le développement de l'enfant...

Un lieu d'éveil, d'échanges et de professionnalisation :

Des temps collectifs sont proposés aux assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent et sous leur responsabilité.

Ces séances (motricité, éveil musical, sensoriel, jeux libres...) sont destinées aux tout petits accompagnés de leur assistante maternelle. Sur inscription auprès du RPE.



Les animatrices du Relais Petite Enfance peuvent recevoir parents et / ou Assistantes Maternelles sur rendez-vous du Lundi au Vendredi.

Fermé le mercredi après-midi

MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00